

Pendant longtemps, les équipes françaises étaient les adversaires rêvés en Coupe d'Europe. Elles assuraient le jeu, le spectacle et avaient le bon goût de laisser la qualification à leur adversaire. En ce temps-là, Constant Vanden Stock et Michel Verschuren ne cachait pas leur préférence pour tirer le champion de France avec Anderlecht. Pour citer à nouveau Gary Lineker, on pouvait dire que le football se jouait à onze et qu'à la fin, ce sont les Français qui perdaient.

La plus belle illustration eut lieu en 1982 à Seville où contre toute attente, les Français de Michel Hidalgo ont failli terrasser l'ogre allemand de Breitner, Schumacher et Rummenigge avant d'être battus sur le fil. Onze ans plus tard, c'est un but tardif de la Bulgarie qui privait la France du Mondial américain.

LA FRANCE A ÉCHANGÉ SON PANACHE CONTRE DES TROPHÉES

Une fois encore, les Bleus avaient eu le tort de ne pas se montrer réalistes. C'est Bernard Tapie qui inversa la tendance au niveau des clubs en restaurant une culture de la gagne. Quant à l'équipe de France, depuis vingt ans, elle a atteint cinq finales et en a remporté trois. Souvent, il est vrai en laissant au vestiaire le panache de Cyrano et D'Artagnan. Un peu comme les Belges dont la défense verrouillée de Raymond Goethals ou de Guy Thys fit jadis merveille contre l'Italie ou l'Argentine. Nul chez nous à l'époque ne trouvait à critiquer.

PAR GÉRY DE MAET

SONDAGE EXPRESS

Diables: déjà un oeil rivé sur la Ligue des Nations ?

OUI >	%
NON >	%
votes	

Votez pour le sondage du jour sur [dh.be](#)

Une bonne info? Appelez-nous au 02/211.28.49

Les migrants, nouvelles cibles DES TÉMOINS DE JÉHOVAH

Des adeptes proposent leur aide tous les jours aux migrants du parc Maximilien sous contrainte d'adhérer au mouvement

Depuis quelques années, le mouvement des Témoins de Jéhovah était quelque peu en perte de vitesse dans notre pays. Pourtant, ces derniers mois, le nombre de fidèles est reparti à la hausse. On comptait en 2017 25.480 témoins de Jéhovah officiellement recensés. Connus pour leur mode de recrutement basé sur le porte-à-porte, les Témoins de Jéhovah n'hésitent pas non plus à se rendre dans des camps de réfugiés et même aux abords du parc Maximilien pour tenter d'enrô-

ler des migrants. "Il y a une forte présence quasi quotidienne de Jéhovah de Jéhovah, pas dans le parc Maximilien en lui-même mais près de l'entrée principale de la gare du Nord, où se trouve le hub humanitaire où environ 150 migrants viennent tous les jours chercher de l'aide médicale. Ils sont presque tous, à l'aube, à la gare du Nord, avec leurs brochures", explique Medhi Kas-sou, porte-parole de

"Quand on n'a rien du tout, c'est difficile de refuser"

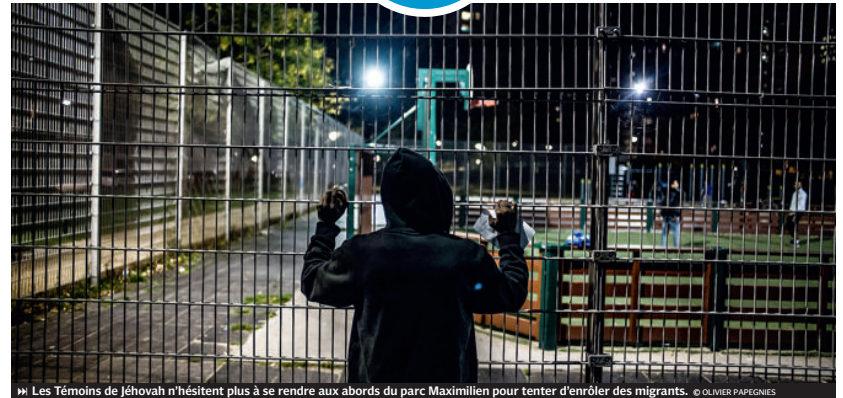
la plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. Un procédé qui ne surprend pas Céline Rouge, ancienne adepte du mouvement. "Ça n'a rien d'étonnant. Quand mon mari et moi étions Témoins de Jéhovah, on nous demandait de soutenir en premier lieu les gens qui n'ont plus rien. C'est une stratégie de manipulation élaborée par les gourous de la Watch Tower. Les Témoins qui font du prosélytisme sont convaincus que c'est ça qu'il faut faire. Ils pensent sincèrement que ça va aider les migrants de recevoir des cours sur la Bible. Mais c'est complète-

ment absurde! Les personnes qui arrivent au parc Maximilien n'ont rien. Aucun de leurs besoins vitaux n'est respecté. C'est plutôt de ça qu'il faut s'occuper en premier temps plutôt que de leur spiritualité! Les Témoins vont donc jusqu'à proposer de l'aide matérielle, des invitations à manger et à se laver, à condition que les personnes acceptent une aide biblique. C'est difficile de refuser une telle aide quand on n'a rien", analyse celle qui a fondé l'association Cachopa qui vient en aide aux victimes de sectes.

LE MOUVEMENT LUI-MÊME ne cache pas sa volonté de cibler des migrants. "Un jour, quatre jeunes réfugiés sont arrivés dans une con-

grégation. Plusieurs anciens leur ont apporté une aide pratique. Ils leur ont appris à conduire, à taper une lettre, à faire une demande d'emploi, et aussi à organiser leur temps pour donner la priorité au service pour Jéhovah. Peu après, les quatre jeunes sont devenus pionniers. Grâce à l'aide des anciens, mais aussi parce que ces jeunes ont fait des efforts pour atteindre des objectifs chrétiens, ils ont progressé dans la vérité et ne se sont pas laissé avaler par le monde de Satan", précise également le site. Le mouvement, régulièrement qualifié de secte, se dit même victime des mesures prises par les autorités. "Parfois, les autorités gênent les efforts que des frères et sœurs réfugiés font pour prendre contact avec la congrégation locale. Des organismes d'État menacent d'arrêter de les aider. Par exemple, si un frère refuse un emploi qui lui fait manquer les réunions, ils disent qu'ils ne lui permettront pas de rester dans le pays."

Maïli Bernaerts



Les Témoins de Jéhovah n'hésitent plus à se rendre aux abords du parc Maximilien pour tenter d'enrôler des migrants. © OLIVIER PAPÉGIENS

DES OFFICES DANS TOUTES LES LANGUES

Des offices sont donnés en turc, japonais, arabe, albanais dans plusieurs villes belges

Depuis quelques années, les adeptes des Témoins de Jéhovah sont de plus en plus fréquemment recrutés parmi les groupes issus de l'immigration. C'est ainsi qu'on observe, à Bruxelles notamment, des offices des Témoins qui se déroulent en arabe, en italien, en bulgare, en albanais, en japonais ou encore en ki-

nyarwanda, indique l'Observatoire des religions et de la laïcité (Orela). UNE INFORMATION confirmée par un Témoin qui s'occupe de l'office en japonais à Braine-l'Alleud. "On a entre trente et quarante personnes chaque semaine. Ce sont principalement des expatriés", indique-t-il.

"Certains Témoins n'hésitent pas à apprendre de nouvelles langues"

qui sont donnés en arabe. La commune de Jette accueille pour sa part un office

en albanais et les Témoins turcophones peuvent suivre l'office dans leur langue à Gilly, Bruxelles et Leopoldsburg. "Certains Témoins n'hésitent pas à apprendre de nouvelles langues pour mieux cibler les gens. Ils sont très bien organisés, ils vont cibler les sonnettes qui ont des noms à consonance étrangère pour envoyer des gens qui parlent cette langue", explique Michèle Bastin, une ancienne adepte. Ma. Be.



André Frédéric (PS), spécialiste des organisations sectaires. © BELGA

MICHÈLE, EX-TÉMOIN: "Ma fille ne me parle plus"

Michèle Bastin a passé 23 années parmi les Témoins de Jéhovah

Comment êtes-vous devenue Témoin de Jéhovah ?

"Quand j'ai été approchée, je traversais une période où j'étais particulièrement fragile. J'avais 23 ans et je revenais de l'étranger où je m'étais installée avec un homme qui me battait. Je suis donc revenue en Belgique avec des traces de coups et des marques de strangulation et j'étais enceinte. J'ai été rejetée par mon père parce qu'à l'époque, on ne faisait pas un bébé toute seule. Avec les Témoins de Jéhovah, j'ai eu l'impression d'être entourée d'amour. J'ai donc commencé à étudier la Bible avec eux et à transformer ma vie. J'ai complètement perdu ma personnalité. Au moment de mon accouchement, j'étais très en souffrance. Il fallait aussi que je trouve un travail et les Témoins m'ont aidée. Je me suis laissée aller."

moins de Jéhovah était impliqué. J'ai aussi entendu parler du cas d'une fillette de 9 ans qui a été abusée dans la secte et qui a été obligée de pardonner son agresseur sous peine d'être rejetée. En apprenant tout, ça j'ai eu peur pour mes filles. J'ai donc annoncé que je voulais sortir du mouvement."

Comment cela s'est-il passé ?

"C'était difficile. Les Témoins de Jéhovah sont constamment in-

fantilisés. C'est une vie de martyre. On était complètement dépersonnalisés. Il m'a fallu du temps pour redevenir moi-même et j'ai dû recevoir l'aide de psychiatres et même être hospitalisée. Quand j'ai quitté la secte, j'ai commencé à faire tout ce qui était interdit : j'ai pris des cuites, dansé sur des tables, repris la cigarette et roulé comme une imbecille. C'était la première étape. Avec mon mari, ancien témoin également, on a fondé une association pour venir en aide aux victimes de sectes. Nous avons pu aider énormément de personnes. J'ai aussi écrit un livre pour

"Les Témoins de Jéhovah sont constamment infantilisés"

Qu'est-ce qui vous a permis de prendre cette décision ?

"C'était au moment de l'affaire Dutroux. Plus précisément le 9 novembre 1996. Je me souviendrai de cette date toute ma vie. J'étais à l'anniversaire de mariage de deux Témoins, une des seules fêtes qui est autorisée, et j'étais tombée un peu avant sur un dossier dans Le Vif l'Express qui parlait d'un réseau de pédophiles dans lequel un Té-



Selon un ex-membre, lorsque l'on quitte les Témoins de Jéhovah, on se retrouve très isolé. © SHUTTERSTOCK

"La plateforme de soutien aux réfugiés POURRAIT PORTER PLAINTE"

Selon le député André Frédéric, il s'agit d'un cas d'abus de faiblesse, qui est punissable par la loi

"Dans notre pays, la liberté de croyance est garantie. On estime que le fait d'adhérer à une croyance relève de la vie privée. Mais ici, on est à mon sens dans une situation d'abus de faiblesse. Dire à un migrant qu'on peut lui fournir une aide matérielle mais qu'en échange il doit venir à des réunions et étudier la

Bible, ça ne va pas. Apporter son aide à une personne en difficulté est louable! Mais conditionner cette aide au fait d'adhérer à leur mouvement, ce n'est pas correct!", estime André Frédéric, député socialiste et spécialiste des organisations sectaires. Surnommé Monsieur Sectes, il est à l'origine de la loi, peu connue, qui punit l'abus de faiblesse. "Depuis 2011, il existe une loi qui interdit l'abus de faiblesse. Si quelqu'un estime avoir été abusé et qu'on l'a poussé à poser des actes qu'il n'aurait pas commis s'il n'avait pas été dans un état de faiblesse, il peut donc porter plainte. Dans ce cas précis, on pourrait imaginer que la plateforme de soutien aux réfugiés porte plainte contre les Témoins de Jéhovah. D'autre part, le bourgmestre de la commune

raconter mon histoire. Par contre, ma fille qui est née dedans est toujours dans la secte et elle ne me parle plus. Quand vous quittez le mouvement, ceux qui restent vous rejettent complètement et vous vous retrouvez isolé."

Combien de temps avez-vous été Témoin de Jéhovah ?

"Pendant 23 ans. Et maintenant ça fait 23 ans que j'ai quitté le mouvement. À 46 ans, j'avais donc passé la moitié de ma vie dans cette secte."

Vous avez l'impression que les gens deviennent plus méfiants vis-à-vis des Témoins de Jéhovah avec les années ?

"Oui, les choses commencent à bouger. Dans plusieurs pays, les Témoins de Jéhovah doivent rendre des salles."

Ma. Be.

concernée pourrait décider d'intéresser leur présence pour trouble à l'ordre public mais c'est délicat. Ça pose la question difficile des limites de la liberté", estime-t-il.

EN EFFET, SI L'ABUS de faiblesse est condamnable, le prosélytisme (le fait d'essayer de convaincre de nouveaux adeptes) est autorisé. "S'adresser aux personnes qui peuvent écouter leur message est tout à fait légal. Les Témoins font leur boulot de prosélytisme", estime Kerstine Vanderput, nouvelle directrice du CIAOSN (Centre d'Information et d'avis sur les Organisations sectaires nuisibles). Ma. Be.